

faite qui lui est faite par celle de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne, que si Sa Majesté Sardaignoise ne parvient pas à couper les Espagnols, ainsi qu'il semble qu'Elle se l'est proposée, elle tâchera du moins de les obliger à une action, & qu'au cas que cet événement ne se présente pas non plus, elle mettra tout en œuvre pour les empêcher de se jeter dans la *Toscane*. Ne pourroit-on point penser encore, par les circonstances serrées où les Piémontois avec les Autrichiens mettent les Espagnols, que les projets des Cours qui avoient autant que fixé l'établissement de l'Infant Don Philippe en Italie, ont été appuyés sur un fondement bien incertain, ou plutôt, que l'Être suprême ne seconde pas plus ces projets, que tous les autres concertés jusqu'ici contre l'Héritière des possessions du feu Empereur Charles VI.

VI. *Venise*. Dès le mois de Mai on fit du Camp qui est commandé par le Comte de Schullenbourg près de *Verone*, un détachement de quelques mille hommes dans la *Polesine de Rovigo*, pour couvrir la Frontière de la République de ce côté-là ; & le Duc de Montemar, commandant l'Armée Espagnole, s'étant emparé quelques semaines après des passages de *Stellata*, *Palentone* & *Passetto*, qui conduisent tous à *Lago-Scuro*, le Comte de Schullenbourg fit un nouveau détachement vers le *Pô*, pour empêcher les Espagnols de s'ouvrir l'entrée du *Mantouan* par l'État de la République. Ces précautions qui firent voir d'abord que le Camp de *Verone* n'étoit pas formé pour demeurer toujours tranquille, sont cependant devenus tout-à-fait inutiles, par l'éloignement  
des